

Image not found or type unknown



## Vente d'une partie d'un bien acheter en viager

Par **segarra laurent**, le **04/10/2016** à **09:58**

Bonjour

Je suis propriétaire d'un bien acheter en viager depuis 1993 . le vendeur est toujours en vie et je continue a lui payer sa rente viagère.Ce bien est constitué de 4 appartements. Un appartement que j'occupe et 3 appartements que je loue.Un de mes locataires souhaiterait acheter son appartement.Ma question est la suivante:tout en continuant a payer la rente viagère puis je vendre cet appartement.Le privilège vendeur pour un montant de 83 000 Euros n'a pas été renouvelé depuis Décembre 2015.La valeur des 3 appartements restant s'élève a 190 000 Euros.Le notaire peut il mettre une action résolutoire sur ces 3 derniers appartements

Merci pour vos réponses

Mr Segarra